

15.—Statistiques relatives au service électrique des districts ruraux exploité par la Commission Hydroélectrique d'Ontario, années terminées le 31 octobre 1934-38.

Énumération.	1934.	1935.	1936.	1937.	1938.
Usines des districts ruraux..... nomb.	171	171	174	177	178
Cantons desservis..... nomb.	367	368	380	388	398
Consommateurs.....	63,840	67,802	73,614	86,194	99,921
Lignes de distribution primaire... milles	9,461	9,976	10,808	13,117	15,784
Energie fournie..... h.p.	33,949	37,190	42,897	50,758	59,153
Recettes provenant des usagers... \$	2,832,672	2,902,809	3,000,750	3,087,001	3,547,899
Dépenses totales..... \$	2,908,967	2,875,498	2,891,007	2,989,637	3,484,698
Surplus net..... \$	-76,295	27,311	109,743	97,364	63,201
Capital immobilisé, total..... \$	18,307,511	19,182,265	20,674,674	24,138,729	28,561,214
Allocations prov. accordées, total ¹ \$	9,054,080	9,489,671	10,252,099	11,951,892	14,149,697

¹ Compris dans l'item précédent "capital immobilisé".

Manitoba.—La Commission Electrique du Manitoba a commencé ses opérations en 1919 sous l'empire de la loi sur la transmission de l'énergie électrique. Cette loi autorise la Commission à prendre les dispositions nécessaires à la production de l'électricité, faire des contrats pour l'achat en bloc de l'énergie des compagnies productrices et pour sa transmission et sa vente aux municipalités, corporations et particuliers. En 1929, une loi a été adoptée en vertu de laquelle le gouvernement s'engageait à payer l'intérêt et la caisse d'amortissement jusqu'à concurrence de 50 p.c. du coût capital de la construction et de l'outillage de production et de transmission. En 1931, par l'adoption de la loi de transmission de l'énergie électrique, l'administration de la Commission a été réorganisée et un Bureau a été fondé nanti de pouvoirs additionnels.

La première ligne de transmission a été parachevée en 1920 pour desservir la ville de Portage-la-Prairie. Cette ville étant ainsi devenue un centre, les lignes se sont rapidement étendues aux régions les plus peuplées de la province. La Commission dessert maintenant 141 cités, villes et villages. L'électricité a été aussi portée à environ 500 maisons de ferme. La Commission exploite 1,768 milles-circuit de lignes de transmission desservant près de 17,000 usagers. A mesure que le réseau prend de l'ampleur, la demande d'énergie s'intensifie. En 1939, la Commission a dépensé \$557,000 en nouvelle construction, ajoutant par là 212 milles de lignes et 23 villes à son réseau.

Elle achète présentement son électricité à une sous-station de la Compagnie Electrique de Winnipeg située à Fort-Garry dans la banlieue de Winnipeg. C'est la source d'approvisionnement des villes du principal réseau. La Commission achète aussi de l'énergie de l'usine municipale de Dauphin pour la distribuer à Grandview et Gilbert Plains. La région de villégiature bordant le lac Winnipeg est desservie par la Commission à même de l'énergie achetée de la Compagnie Electrique de Winnipeg, à Selkirk; cette même compagnie alimente aussi la source d'électricité de Selkirk-Est, Seven Sisters Falls et St-Boniface, d'où la Commission fait ensuite la distribution aux districts plus éloignés. En 1936, des arrangements ont été conclus pour l'exportation en bloc de l'énergie électrique à l'Interstate Power Company, Neche, Dakota-Nord.

Les immobilisations de la Commission dans la province sont d'environ \$6,000,-000. A la fin de l'année fiscale 1938, ses réserves, telles que représentées par des obligations de tout repos, s'établissaient à \$1,808,500. La Commission est en excellente posture financière.